

INC1 : Les obligations et le contrôle

Merci Monsieur le Président de me passer la parole.

Mon pays s'associe à la position exprimée par le Sénégal au nom du Groupe Africain.

A titre national, qu'il me soit permis de relever que ma délégation, est d'avis que pour un déroulement optimal de la prochaine session de négociation, il serait utile en plus du document du Secrétariat de l'INC sur les éléments de contenu et de structure du texte de l'instrument juridique contraignant à élaborer, un document officieux du Président « *a chair's streamlined non-paper* » qui fixe les orientations en vue de la poursuite des travaux, sur la base des conclusions du forum des Parties Prenantes et des discussions durant la présente session de négociation.

Ma délégation souhaiterait, pour la suite du processus, la désignation des facilitateurs par thématique en vue de faire la synthèse des travaux sur la thématique considérée, puis des restitutions en plénière sur ladite thématique.

En ce qui concerne l'organisation du travail en sessions informelles parallèles, ma délégation est moins enthousiaste, mais pourra être flexible si un soutien en termes de prise en charge de la participation de deux personnes par délégation nationale des pays en développement était assuré.

Merci beaucoup M. le Président.